

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS. LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 15 JUIN

## INFORMATIONS

## LA SÉCHÉRESSE

Le ministre de l'agriculture adresse aux préfets une circulaire les priant de procéder à une enquête sur les points suivants :

1° Quelles sont les existences de leurs départements en denrées propres aux animaux (fourrages, graines, son, etc.) ;

2° Quelles ressources pourrait fournir leur département au profit de ceux où il y a insuffisance ;

3° Quels sont les prix de ces denrées.

Indiquer s'il existe un commerce spécial à ces transactions.

M. Viger, ministre de l'agriculture, adresse aussi au ministre du commerce et de l'industrie une lettre demandant aux chambres de commerce :

1° Les quantités de fourrages disponibles dans leurs circonscriptions et leur prix ;

2° Si le commerce des fourrages donne lieu à des transactions importantes et vers quelles régions ils sont dirigés ;

3° La liste des négociants qui se livrent à ce commerce.

## AU SÉNAT

Dans sa séance d'hier, le Sénat a continué la discussion de la loi sur les boissons, qu'il achèvera probablement aujourd'hui.

## LE PRIX DE LA VIANDE

M. Ducoudray questionnera le président du Conseil pour lui demander de profiter de l'abaissement du prix de la viande afin de faire fabriquer des conserves, ce qui relèverait les cours et procurerait une économie au Trésor.

## UNE BONNE ÉLECTION

A Mauves (Ardèche), ont eu lieu, dimanche, des élections municipales partielles. M. Ga-

gnol, directeur de l'école libre, a été élu. C'est l'écrasement de l'opportunisme.

## M. CARNOT

La lettre de M. Carnot au président du Conseil, dont nous avons donné le sens, paraît aujourd'hui au *Journal officiel*.

Le Président de la République est toujours très souffrant, mais sans aggravation.

Un grand nombre de Conseils municipaux de la région que M. Carnot devait traverser ont envoyé des télégrammes exprimant leurs regrets.

## LE GROUPE PLOU

Le groupe de la droite constitutionnelle ne publiera pas de manifeste électoral. Chaque membre exposera la situation à ses électeurs.

## M. JULLIEN

L'état de M. Jullien, député de Loir-et-Cher, qui a été victime d'un accident de voiture aux Champs-Élysées, s'est aggravé.

## RESPONSABILITÉ DES OFFICIERS MINISTÉRIELS

Le tribunal de commerce de la Seine se prononcera le 26 courant sur une question intéressante en matière de responsabilité des officiers ministériels.

Il s'agit de M. Bazin, ex-notaire à Paris, qui aurait vendu l'hôtel Continental au Crédit Viager 49 millions en majorant la valeur, cet immeuble figurant dans les bilans de la Société des Dépôts et Comptes Courants, aujourd'hui en faillite pour 13 millions.

On parle de révélations scandaleuses.

## L'ESCADRE RUSSE

On pense que l'escadre russe qui doit rendre à la France, en juillet, dans le port de Brest, sa visite à Cronstadt et visiter Toulon et Alger, stationnera quelques jours en rade du golfe de Juan.

## A ROME

On dit que dans le consistoire d'aujourd'hui seront préconisés : M<sup>r</sup> Couillié, évêque d'Or-

léans, en qualité d'archevêque de Rennes, et l'évêque de Bayeux. M<sup>r</sup> Hugouin, comme archevêque de Lyon.

Le cardinal Bouret, évêque de Rodez, aurait refusé un archevêché qui lui avait été offert.

## LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Aujourd'hui ont lieu les élections pour le Reichstag ; les socialistes ont 391 candidats sur 397 circonscriptions.

Le ministère d'Etat s'est réuni pour discuter la date à laquelle sera convoqué le nouveau Reichstag.

A Berlin règne une animation extraordinaire.

La lutte sera acharnée. L'opinion est que les adversaires de la loi militaire l'emporteront.

## VOIES FERRÉES EN TUNISIE

Notre résident général à Tunis vient à Paris pour hâter la solution de la question des chemins de fer.

## LE CZAREWITCH

Le *Times* dit que le Czarewitch viendrait aux noces du duc d'York.

## ALSACE-LORRAINE

La *Gazette de Cologne* prétend qu'on envoie de France en Alsace-Lorraine des milliers de pamphlets anti-allemands.

## SIAM

Tous les postes entre Cam-Mon, Hou-lène et Hon-Kay sont évacués par les Siamois, qui ont repassé le Mékong.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 14 juin 1893.

Le semblant d'animation que l'on constate aujourd'hui se manifeste presque exclusivement sur la rente 3 0/0 qui bénéficie d'une avance notable à 98.77. Le 4 1/2 est un peu plus ferme à 106.15.

L'Italien est sans animation à 93.27.

L'Extérieure est en légère avance à 66 13/16. On appuie ce mouvement sur des probabilités, alors qu'il faut compter avec la réalité, c'est

à dire avec une situation très obérée, des remboursements considérables à brève échéance et l'absence de ressources pour y faire face.

Le Portugais passe de 22 7/8 à 22 31/32, à peu près sans variation.

Les sociétés de crédit n'ont pas donné lieu à beaucoup de transactions, mais leurs cours se tiennent bien.

La Banque de France s'inscrit à 3,905.

Au début de la Bourse les vendeurs ont essayé de peser sur les cours du Crédit Foncier, mais le titre, soutenu par le comptant clôture en fermeté à 986.

Le Crédit Lyonnais se tient à 763.75. Le Comptoir National d'Escompte se négocie à 486 ; la Société Générale cote 470.

On traite à 386.50 l'obligation 3 0/0 des Immeubles de France et à 474 le 4 0/0.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 425 fr.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 15 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 24°
Ce matin, à 8 h.		+ 20°
Midi,	754 <sup>m</sup> / <sub>m</sub>	+ 26°
Hausse	» <sup>m</sup> / <sub>m</sub>	
Baisse	» <sup>m</sup> / <sub>m</sub>	
Température minima de la nuit		+ 14°

## Le prix de la viande

On nous communique la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur de l'*Echo Saumurois*,

Nous vous prions de bien vouloir insérer cette lettre dans votre journal du 15 courant :

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 13 juin, la viande de boucherie est vendue aux prix suivants :

17 Feuilleton de l'Echo Saumurois

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

## PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Daniel s'arracha à ses réflexions et se mit debout comme les autres.

Un instant après, la colonne s'ébranlait et gagnait le navire.

Une demi-heure plus tard avait lieu l'embarquement ; on levait l'ancre et le paquebot se dirigeait vers la haute mer.

Le temps était superbe... Les vagues, toutes menues, miroitaient, dorées par le soleil... l'espace s'élargissait et on voyait Marseille, ses maisons, son port, puis sa forêt de mâts diminuer peu à peu, se fondre dans l'immensité...

Malheureusement, les forçats ne pouvaient pas jouir de l'aspect de ce féérique panorama... Enfermés dans des cages grillées, comme des bêtes fauves, ils n'avaient sous les yeux que les parois sombres du bâtiment,

huileuses, couvertes d'une couche de charbon de terre, et dans cette sorte de nuit, les regards flambants de leur camarades vautreés devant eux qui trouaient l'ombre, pareils à des yeux de loup...

Daniel s'était réfugié dans un coin, à l'écart, sans parler à personne.

Du reste, ses compagnons, qui connaissaient tous son histoire, avaient pour lui une sorte de déférence.

Il n'était pas des leurs.

Ils le voyaient à sa tenue, à sa physionomie, à son langage, et ils s'éloignaient de lui comme d'un être supérieur à eux, dont ils avaient presque peur.

Daniel ne cherchait pas d'ailleurs à combattre cette sorte d'effroi qu'il inspirait... car il voulait rester seul avec ses pensées et il était satisfait qu'on ne lui adressât pas la parole.

Le voyage se poursuivit sans incident.

Sur le navire, les condamnés sont divisés en escouades.

C'était lui qui devait veiller au maintien du bon ordre dans sa division, qui allait chercher les vivres pour ses hommes.

Il s'était fait remarquer au bout de quelques

jours par son intelligence et sa douceur.

Un matin, le commandant l'ayant rencontré dans une de ses tournées, le fixa de ses yeux perçants.

— C'est vous, dit-il, qui vous nommez l'Inconnu ?

C'est moi, oui, mon commandant.

— Vous aviez des raisons pour ne pas vous faire connaître ?

— Des raisons graves, oui, mon commandant.

J'ai suivi attentivement le compte-rendu de votre procès... Ce n'est pas pour le voler que vous avez tué cet homme ?

— Je ne suis pas un voleur !

— Je m'en suis bien aperçu à vos réponses, et si j'avais été membre du jury, foi de commandant, je ne vous aurais pas condamné !... Il y avait dans votre affaire quelque chose qui m'aurait chiffonné... je ne sais pas quoi, puisque vous n'avez pas voulu vous expliquer, mais enfin, quelque chose...

— Je vous remercie, mon commandant, de l'intérêt que vous me portez.

— Il n'y a pas de quoi... Vous lui en voulez, à cet homme ?

— Permettez-moi, mon commandant, de

ne pas m'expliquer.

— Oui, vous voulez garder votre secret... je comprends ça... vous ne me connaissez pas...

— Oh ! mon commandant, ce n'est pas par défiance.

L'officier resta un instant sans parler.

Il examinait attentivement Daniel.

Tout à coup, il fit un mouvement brusque, comme s'il venait de prendre une résolution subite.

— Tenez, dit-il, venez dans ma cabine, nous causerons... J'ai l'habitude de me connaître en hommes et je serais bien surpris si vous ne valiez pas mieux que votre costume ne le laisse supposer.

Il marcha devant.

Daniel le suivit, très intrigué.

Quand ils furent arrivés dans la cabine du commandant, celui-ci présenta un siège au forçat.

— Asseyez-vous, dit-il, et comptez-moi votre affaire. Je ne suis pas un juge d'instruction, moi... et je vous donne ma parole d'honneur que votre secret mourra avec moi... A première vue, malgré votre situation, j'ai conçu pour vous la plus vive sympathie... Je veux

Bœuf, 1 <sup>re</sup> qualité, 1 <sup>re</sup> catégorie.	4 f. 60 le kil.
— 2 <sup>e</sup> qualité, 1 <sup>re</sup> —	4 40 —
— 3 <sup>e</sup> —	4 » —
— 4 <sup>e</sup> —	» 80 —
Veau, 1 <sup>re</sup> qualité, 1 <sup>re</sup> catégorie.	4 f. 40 le kil.
— 2 <sup>e</sup> —	4 20 —
— 3 <sup>e</sup> —	4 » —
— 4 <sup>e</sup> —	» 80 —
Mouton, 1 <sup>re</sup> qual., 1 <sup>re</sup> catégorie.	2 f. » le kil.
— 2 <sup>e</sup> —	1 80 —
— 3 <sup>e</sup> —	1 20 —
— 4 <sup>e</sup> —	1 » —

Le mouton ne sera donc vendu que 2 fr. le kilogramme et non 2 fr. 20, ainsi que certains bouchers l'ont fait insérer dans les journaux du 14 juin.

Nous espérons que le public saura apprécier la qualité des viandes que nous vendons, contre celles qui se vendent dans les maisons des *huit bouchers* qui ont le désir de donner le mouton à 2 fr. 20 le kilogramme.

Nous serions reconnaissants à M. le Maire et à la Municipalité de bien vouloir donner des ordres, afin qu'il ne soit pas abattu, ni accepté à l'Abattoir, des viandes maigres et médiocres, ainsi que cela se fait journellement, attendu que ces viandes inférieures sont vendues le même prix que celles qui sont de 1<sup>re</sup> ou de 2<sup>e</sup> qualité.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments distingués.

A. BOUTIN, place de l'Hôtel-de-Ville.  
BÉCHEREAU, rue Saint-Nicolas.  
L. RENARD, rue Nationale.  
BROUARD, rue du Portail-Louis.  
J. CORBINEAU, rue de la Tonnelles.  
TH. MAILLET, rue des Boires.

#### Passage de troupe

Le 135<sup>e</sup> de ligne, à l'effectif de 50 officiers, 1,250 hommes de troupe, 30 chevaux, venant du camp du Ruchard et retournant à Angers, logera à Saumur, lundi 19 juin, dans une partie du quartier Saint-Pierre, les Ponts et Saint-Nicolas.

#### Avis administratif

A l'occasion du passage de troupe, le Maire de la ville de Saumur rappelle aux habitants, soumis au logement militaire, qu'ils ne doivent pas s'absenter sans avoir assuré le logement aux militaires qui leur sont assignés.

Conformément à l'arrêté municipal, le logement doit être fourni par l'habitant, soit chez lui, soit à l'auberge ou dans une maison particulière. Il ne peut le remplacer en argent qu'autant que cela convient aux parties intéressées.

Tout refus de logement, constituant une contravention, serait constaté par un procès-verbal de M. le Commissaire de police, chargé de poursuivre.

Hôtel de Ville de Saumur, le 14 juin 1893.  
Le Maire, Dr PETON.

#### La foire d'été

La foire d'été promet d'être cette année plus brillante que par le passé. On nous informe en effet que plusieurs spectacles attrayants vont s'établir sur le quai de Limoges. Outre un manège à deux étages, il y aura un cirque de singes, une magnifique loge de prestidigitation, ombres, magie blanche, etc.; puis un théâtre, un vrai théâtre, où l'on jouera drames et comédies.

#### BIENFAISANTE CRÉATION

Sous ce titre, nous lisons dans le *Petit Courrier* d'Angers :

« La spécialisation dans la pratique médicale est désormais un fait trop acquis pour qu'il y ait lieu de discuter sur son opportunité ou ses désavantages.

» L'exemple est parti de haut et nul ne songe à contester aujourd'hui la valeur de la Polyclinique de Vienne, fondée par la seule initiative privée et qui a fait ses preuves, tant par le nombre des malades qui y sont traités que par la valeur des hommes qui la représentent. »

Ces paroles des professeurs Moure, Pousson et Dubrenilh, nous revenaient à la mémoire ce matin en assistant à l'inauguration de la Polyclinique d'Angers que l'initiative privée également vient de fonder ici, dans la Maison de Santé bien connue du boulevard du Château, tenue maintenant par les Sœurs Franciscaines de Sainte-Marie-des-Anges.

C'est, croyons-nous, le premier établissement de ce genre fondé dans l'Ouest, et il est appelé, nous en sommes convaincu, à rendre les plus grands services.

Les chirurgiens qui le dirigent ont donné depuis longtemps les preuves de leur habileté dans leurs spécialités respectives et leur compétence est hors de toute contestation.

Etablis, il y a bientôt vingt ans, dans une petite commune du département — les Rosiers, — complètement étrangers à notre Anjou, dont ils ont fait leur patrie adoptive, n'ayant pour les recommander que les résultats de leur pratique, enfants de leurs œuvres, ils n'ont pas tardé à jouir dans notre région et dans notre cité, d'une réputation d'autant plus légitime qu'elle puisait sa source dans la reconnaissance et l'estime des malades dont leur talent et leur habileté avaient supprimé ou diminué la souffrance.

Grâce à leur nouvelle création, nos deux compatriotes d'adoption se proposent de répandre sur le plus grand nombre, sur les déshérités de la fortune notamment, les bienfaits de leur art, se souvenant de cette belle maxime : « Soulager la douleur est œuvre divine. »

Le service des maladies des femmes et des affections des voies urinaires sera dirigé par le docteur Albert Suarez de Mendoza.

Les maladies des yeux, des oreilles et celles, non moins dignes d'attention, de la gorge et du larynx, relèveront du service du docteur Ferdinand Suarez de Mendoza, dont nous avons eu l'occasion de signaler quelques-uns des remarquables travaux, et dont les communications à l'Académie de Médecine et à divers congrès scientifiques ont appelé à juste titre l'attention du monde savant.

Ajoutons qu'à la Polyclinique d'Angers tous les soins chirurgicaux, consultations, visites, opérations, pansements, etc., seront absolument gratuits.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux éminents fondateurs de la Polyclinique d'Angers, et nous souhaitons à celle-ci de marcher sur les traces de ses devancières, les Polycliniques de Bordeaux, de Paris et de Vienne.

F. MORRY.

#### Encore les imprimés

Pourquoi M. le Maire et son journal nous parlent-ils d'un chiffre de 1,200 fr. quand ce chapitre figure pour 2,000 fr. depuis trois ans ?

Décidément notre administration s'y entend mieux à tirer des bocks qu'à tirer une affaire au clair.

#### Brasserie municipale

Il est question d'installer à la Mairie une malterie et une brasserie, en vue des réceptions futures.

On pourrait réaliser de ce chef une économie qui, jointe à d'autres, finirait par couler la... DETTE FLOTTANTE.

Il n'y aurait plus d'arriéré que ceux qui se refuseraient à l'adoration perpétuelle du Combiérisme.

#### Grosse économie

M. le Maire de Tours vient de mettre en adjudication le feu d'artifice qui doit être tiré dans cette ville, au 14 juillet prochain.

M. le Maire de Saumur pourrait-il nous faire dire par son journal, toujours muet quand il y a quelque chose d'intéressant sur les questions municipales, ce qui l'empêche d'en faire autant ?

Il y aurait peut-être à faire là une grosse économie.

#### L'ouverture de la chasse

Le ministère avait décidé de retarder de trois semaines, cette année, l'ouverture de la chasse. On assure que la plupart des préfets, ayant informé M. Dupuy que l'opinion publique se montrait défavorable à ce projet, la question sera de nouveau examinée dans le conseil des ministres.

#### Les malheurs d'Abélard

Abélard, — pas le neveu... par alliance du chanoine Fulbert, — un simple garçon meunier, de Distré, jouait aux palets avec son camarade Bordier une bouteille de rhum de quarante

sous (ça ne devait pas être du rhum de Rome même).

Bordier perdit, mais, mauvais joueur, il chercha noise à Abélard et (il y a des noms qui porte malheur) le rossait complètement. Le pauvre diable dut se réfugier dans son moulin pour échapper à son adversaire qui parlait de lui arracher les tripes.

Comme ce n'est pas précisément une raclée que l'homonyme du moine philosophe avait posée comme enjeu et gagnée, il a porté plainte à la gendarmerie.

#### Une petite révolution militaire va se produire

Le ministre de la guerre a décidé que le port d'habits bourgeois sera toléré, pour les officiers, en dehors des établissements militaires, quand ces officiers ne seront pas de service, et « dans les circonstances où leur présence n'aura aucun caractère officiel. » Les sous-officiers et soldats se déplaçant pour voyager pourront revêtir la tenue bourgeoise, mais mention sera faite sur leur titre d'absence.

#### Les séminaristes soldats

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux généraux, les invitant à donner des instructions aux colonels, afin que les soldats séminaristes ne soient pas astreints à suivre les leçons de la « théorie des caporaux ».

Les soldats séminaristes ne briguent, en effet, aucun grade supérieur; ainsi en ont décidé les évêques. En outre, en cas de guerre, les séminaristes sont affectés au service des ambulances. Il était donc inutile de leur inculquer les théories des caporaux.

#### Les droits des auteurs et compositeurs de musique

La Chambre a été saisie d'une proposition de loi, signée d'un grand nombre de députés, et d'après laquelle les Sociétés musicales populaires, chorales ou instrumentales, seraient exemptées de payer des droits d'auteurs et de compositeurs et de demander à ceux-ci ou à leurs représentants l'autorisation préalable.

#### Le Prytanée militaire

Le ministre de la guerre renonce temporairement à l'agrandissement du Prytanée militaire de La Flèche, en raison de l'excédent de dépenses annuelles que nécessiterait ce projet : mais il espère qu'il pourra reprendre la question sans trop de délai dans des conditions plus favorables.

#### Conduite à Tours

Deux pontonniers, Poirer et Ludoff, sont partis d'Angers, entre deux gendarmes, se dirigeant sur Tours.

Ces deux pontonniers passeront prochainement devant le Conseil de guerre. Ludoff comparaitra sous l'inculpation d'outrages, de re-

voir si je me suis trompé ou si j'ai vu juste, si vous êtes réellement digne d'intérêt.

— Sauf mon nom, fit Daniel, je vais tout vous apprendre, vous me jugerez après.

— Je vous écoute.

D'une voix chaleureuse, entraînant, coupée souvent par des sanglots, Daniel raconta sa triste histoire sans en omettre un détail...

Le commandant avait peine à cacher son émotion.

— Pardieu! s'écria-t-il, je savais bien, moi, que ces clancins de jurés n'avaient vu dans votre affaire que du feu.

— Il ne faut pas leur en vouloir, mon commandant... ils ne savaient pas.

— Ils auraient dû le deviner, que diable!... On voit bien à la mine des gens!... Mais soyez tranquille, je garderai votre secret... ce qui ne m'empêchera pas de vous faire à mon bord la vie la plus douce qu'il me sera possible, et, une fois là-bas, je me charge de vous recommander au gouverneur.

— Oh! mon commandant, comment vous remercier? bégaya Daniel.

— Il n'y a pas de remerciement à m'adresser, je fais mon devoir, répliqua brusquement l'officier supérieur... A votre place, j'aurais fait

comme vous... je vous approuve complètement... mais c'est beau ce dévouement... et je l'admire... c'est grand... ça me remue!... Pour vous, au moins, l'honneur est encore quelque chose... Les vôtres vivront honorés, estimés... c'est superbe!...

Le brave homme avait presque la larme à l'œil.

Daniel, interdit, sans voix, ne savait que bégayer quelques paroles inintelligibles.

Le commandant lui tendit la main.

— Donnez-moi la main, j'aurai du plaisir à serrer la vôtre... et comptez sur moi!

M. de Servès se précipita sur la main du commandant, l'embrassa et l'arrosa de larmes.

— C'est la première joie que j'éprouve, bégaya-t-il, depuis...

Il ne put en dire plus long et il se retira tout affolé...

A partir de ce moment, le commandant donna des ordres pour qu'on laissât Daniel libre...

#### XII

Il y avait plus d'un mois que le navire emportant Daniel et ses compagnons avait quitté Marseille, quand, un matin, le matelot placé en faction au sommet du grand mât jeta ce cri

qui fit aussitôt monter tout le monde sur le pont.

— Terre! terre!...

On était arrivé.

Daniel, assis à l'arrière du bâtiment, avait été pris d'une grande mélancolie.

Son cœur battait fort.

Tout était fini!...

C'est sur cette terre qui allait se montrer que se terminerait son existence.

Il ne reverrait plus ni la France ni les siens.

Sur le navire, il se croyait encore dans sa patrie; mais là-bas, sur cette île inconnue pour lui, — ce point sombre qui grossissait à chaque nœud que filait le vapeur, — lui apparaissait chargé de tristesse et de douleurs comme un nuage qui se lève à l'horizon noir d'orage et de tempête...

Tout bonheur, toute liberté étaient perdus pour lui.

Pourquoi ne pas avoir le courage de se laisser glisser dans ces flots aux teintes d'émeraude qui venaient battre les flancs du navire?

Personne ne le voyait... personne ne s'opposerait à son triste projet.

C'est à peine si sa chute, son engloutisse-

ment formerait une ride sur la surface de l'eau.

Il disparaîtrait inconnu, ignoré, sans que le bâtiment eût songé seulement à ralentir sa route...

A quoi bon vivre, puisqu'il ne pourrait plus jamais voir ceux qu'il aimait?

Il se dressa à demi sur le bord, prêt à se laisser glisser, mais il fut retenu par ce dernier espoir qui n'abandonne jamais l'homme même le plus malheureux.

Qui sait?

Il pouvait sortir du baigne, voir sa peine diminuer, il pourrait s'évader peut-être, et, alors, qui l'empêcherait de retrouver les siens, d'aller vers eux, de les voir de loin, sans se faire reconnaître?... Il était assez changé pour que sa femme ne retrouvât pas en lui son époux, ses enfants, leur père... Il saurait du moins s'ils ne manquaient de rien, s'ils étaient heureux!

Il s'arracha vivement à la contemplation de l'abîme qui commençait à l'attirer, à lui donner le vertige.

Le navire maintenant était tout près de la côte.

Déjà on distinguait des verdure qui formaient sur le sol gris comme des plaques

bellion et de coups envers plusieurs agents de la force publique.

C'est ce soldat qui, en habit civil, a, rue Chevreul, frappé le fils du sous-intendant militaire, puis, appréhendé par plusieurs agents de police, a frappé l'un d'un coup de poing et à un autre a déchiré son pantalon.

#### Arrestation de deux militaires

Un pontonnier et un soldat du 135<sup>e</sup> ont été arrêtés à La Pyramide pour outrage et rébellion à la gendarmerie.

Ils ont été amenés enchaînés et désarmés à Angers où ils ont été écroués, chacun à la prison de leur régiment, en attendant leur comparution devant le Conseil de guerre.

#### Un buste artistique

On peut admirer, rue Voltaire, à Angers, un superbe buste exposé à la vitrine des magasins de MM. Lépicié et Grolleau. C'est celui de M. Lynen, le violoniste si sympathique et si justement apprécié à Angers.

Cette œuvre remarquable est due au ciseau d'un sculpteur angevin, M. Léon Maurice, un jeune homme plein de talent et d'avenir. (L'Anjou.)

#### Un littérateur breton

Le *Nouvelliste de l'Ouest* nous apprend que le Breton dont le riche costume et la mine grandiose ont été tant admirés à Nantes est le jeune littérateur breton Gabriel P. de Ritalongi, rédacteur au *Biniou*, et aux *Echos de l'Anjou*, et collaborateur des plus distingués à la *Revue Moderne*, au *Sillon*, et autres revues parisiennes.

#### Un cheval à trois pattes

On écrit de Montfaucon :

« Le père Brebion, de la Roullière de Saint-Germain, près Montfaucon, a, depuis dimanche dernier, un poulain qui n'a que trois pattes. Une jambe et un pied de devant lui manquent absolument. Il marche bien ; et quand il marche, on voit le mouvement de l'épaule gauche qui se produit comme s'il avait son quatrième membre. Il se nourrit bien. Par ailleurs, l'animal est très fort, très bien conformé. »

#### Le voyage de M. Carnot

M. Roch, premier adjoint, a reçu hier soir de M. le maire de Nantes, actuellement à Paris, la dépêche suivante :

« J'ai vu le général Borius. L'état du Président de la République s'améliore lentement. »

« Sa santé ne permet pas de prévoir, même approximativement, l'époque à laquelle il pourrait entreprendre le voyage de Bretagne ; cependant l'idée du voyage n'est pas abandonnée, mais il n'aura pas lieu en 1893, car après la période électorale la saison sera trop avancée. »

La presse est un peu nerveuse dans les localités où cette nouvelle a jeté le désarroi. Plus

sieurs journaux reprochent, non sans raison peut-être, à leur municipalité d'avoir marché de l'avant, alors qu'elles savaient officieusement que la santé de M. le Président de la République laissait à craindre un contre-ordre.

Nous reproduisons l'amusante lettre suivante adressée à l'*Espérance du Peuple*, de Nantes :

« Monsieur le Rédacteur,

« Quoique bon royaliste, je me réjouissais du voyage de M. Carnot, à la campagne nous avons si grand besoin de pluie ! et M. Carnot, comme vous savez, excelle à faire pleuvoir.

« Ce matin je venais à Nantes pour une affaire, et la pluie commence à tomber. Bon, que je me dis, voilà Carnot qui vient.

« Je rentre dans un café pour me mettre à l'abri, et là je lis les journaux. Malheur ! je tombe sur la dépêche du général Borius. Tout en colère, je lève la tête et regarde le ciel, la pluie avait cessé. Allons bon ! que je m'écrie : le ciel aussi a lu la dépêche !

« UN RURAL. »

On se rappelle que les voyages de M. Carnot furent généralement arrosés avec une abondance que nous ne connaissons plus.

#### Prix de la viande à Bourges

L'entente n'ayant pu s'établir, à Bourges, entre les bouchers et la municipalité, le maire de cette ville a pris et soumis à l'approbation préfectorale un arrêté en date du 12 juin courant, fixant ainsi qu'il suit les prix de vente de la viande de boucherie dans la commune :

Bœuf, 0,75, 0,60 et 0,50 le demi-kil.

Veau, 0,75, 0,60 et 0,50 —

Mouton, 0,90, 0,70 et 0,50 —

#### La sécheresse

Nous ne sommes pas seuls à souffrir de la sécheresse, et si la Loire nous montre plus de sable que d'eau, dans certains autres pays, les habitants ne sont guère mieux partagés.

En Suisse, tout comme en France, la sécheresse règne d'une façon inquiétante.

Les journaux du pays racontent qu'on peut voir au milieu du Doubs, en aval de Saint-Ursanne, un rocher sur lequel sont gravés ces mots : « Quand vous me reverrez, vous pleureriez. »

On croit qu'il y avait bien deux siècles qu'une pareille sécheresse n'avait désolé le pays et n'avait permis de lire cette inscription peu rassurante.

#### Les quatre saisons pour l'estomac

Nous extrayons du *Journal de la santé* les vers suivants, qui ne sont pas de Victor Hugo :

Au printemps, peu de nourriture

Est convenable à la nature.

En été, la chaleur du temps

Refuse beaucoup d'aliments.

Prends garde que les fruits d'automne

Ne fassent tort à ta personne.

En hiver, tu peux librement

Manger à ton contentement.

#### Grandes Courses vélocipédiques internationales

A SAUMUR

Dimanche prochain 18 juin, auront lieu de grandes Courses vélocipédiques internationales, organisées par les *Amateurs Vélocipédistes Saumurois*, avec le concours de la *Musique Municipale*.

A 7 heures du matin, Course de fond (100 kilomètres). *Départ gare d'Orléans*.

Dans l'après-midi, Course de vitesse, sur l'avenue de la gare de l'État (500 FRANCS DE PRIX). — Voici le programme de ces courses :

A 2 heures. — Première course. — Départementale, Bicyclette (3,000 mètres). — 70 fr. de prix.

A 2 h. 1/2. — Deuxième course. — Internationale, Bicyclettes (3,000 mètres). — 180 fr. de prix.

A 3 heures. — Troisième course. — Internationale, Tricycles (3,000 mètres). — 90 fr. de prix.

A 3 h. 1/2. — Quatrième course. — Deuxième Internationale (3,000 mètres). — 45 fr. de prix.

A 4 heures. — Course d'Honneur. — (3,000 mètres). — Prix unique, un Objet d'art.

A 6 heures. — Distribution des prix au siège social, *Café du Commerce*.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2. — Rideau : 8 h. 1/2

Tournée BARON

Dimanche 18 Juin 1893

M. LASSOUCHE, M<sup>me</sup> Berthe Legrand et autres artistes du théâtre des Variétés

#### Le Premier mari de France

Vaudeville nouveau en trois actes, de M. Albin Valabrègue

ON COMMENCERA PAR

LES VIEILLES GENS

Comédie en 1 acte, de M. Albin Valabrègue.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux *guérissent par an dans les hôpitaux* « obtiennent mille ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

TOUS les bons CUISINIERS vous diront

que le MEILLEUR TAPIOCA

EST LE

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique : AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. GROS : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

#### Dernières Nouvelles

LA DATE DES ÉLECTIONS

Voilà maintenant qu'il est question de retarder jusqu'au 27 août et même jusqu'au 3 septembre la date des élections générales qu'on prétendait primitivement fixées au 20 août.

LA CONVERSION DU 4 1/2

On parle d'un projet de conversion du 4 1/2 en 4 0/0, avec une durée de cinq ans seulement, que M. Peytral ferait à bref délai pour obtenir quelques ressources indispensables à l'équilibre budgétaire.

LES ESPRITS EN ALLEMAGNE

La *Gazette de la Croix*, dans son article sur le scrutin de demain, après avoir parlé de l'état de désagrégation qui semble se manifester, ajoute :

« Dans plusieurs réunions publiques on a entendu le cri : « Plutôt les Français que les Allemands ! »

EN CONSISTOIRE SECRET

Dans le consistoire secret du 12 juin, le Pape a prononcé une allocution dans laquelle il a énergiquement revendiqué tous les droits historiques du Saint-Siège qui ont été violés.

On ne croit pas que cette allocution soit publiée, ou publiée intégralement.

#### Dernière Heure

Paris, 15 juin, 1 h. 50 soir.

La Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel condamnant MM. Charles de Lesseps, Fontane, Eiffel, pour abus de confiance et escroquerie. Elle ordonne leur mise en liberté. HAVAS.

#### CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 11 Juin 1893

Versements de 68 déposants (7 nouveaux), 17,940 fr.

Remboursements, 15,331 fr. 70.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

#### ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis. 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

sombres, puis des blancheurs de construction. Les personnes libres de l'équipage étaient montées sur le pont et regardaient devant elles avec des lunettes. On nommait déjà les endroits, les collines, les amas de maisons.

Sur le rivage, sur le sable miroitant et jaune, des points noirs s'agitaient.

C'étaient des curieux qui avaient aperçu le bâtiment et qui venaient assister au débarquement.

Le vapeur venait à peine de jeter l'ancre qu'on vit un canot se détacher du bord et arriver à force de rames

Dans ce canot était le gouverneur de l'île.

Le commandant, qui s'était précipité à sa rencontre, l'invita à déjeuner à bord.

Pendant le repas, on s'entretenait de Daniel.

L'officier supérieur raconta au personnage officiel, qui connaissait du reste par les journaux les détails du procès, une partie de ce que lui avait dit le forçat et le recommanda chaudement.

Le gouverneur voulut voir ce condamné extraordinaire.

Au dessert, on envoya chercher de Serves.

— Le commandant, dit le gouverneur, me donne sur vous les meilleurs renseignements.

— Le commandant est trop bienveillant, murmura Daniel intimidé.

— Non, non, fit l'officier, j'ai raconté à M. le gouverneur tout ce que je pouvais lui dire sans vous compromettre, et il m'a promis d'adoucir votre peine autant qu'il lui sera possible...

Le forçat rougissant allait répondre.

Le gouverneur lui demanda brusquement :

— Que savez-vous faire ?

— Mais, bégaya Daniel, embarrassé.

— Quel métier faisiez-vous avant votre malheur ?

— Je ne faisais aucun métier.

— Vous ne travailliez pas ?

— Je cultivais...

— Vous savez jardiner, alors ?

— Un peu...

— Je vous emploierai à mon jardin, provisoirement.

— Monsieur le gouverneur est trop bon, balbutia Daniel en s'inclinant.

Le représentant du gouvernement le fixait avec attention.

— Vous avez reçu de l'instruction ? demanda-t-il ensuite.

— Oui, monsieur le gouverneur...

— Vous êtes bachelier, peut-être ?

— Je suis bachelier.

Les deux personnages firent un même mouvement de surprise.

— A quelle Faculté avez-vous été reçu ? demanda le gouverneur.

— Permettez-moi de ne pas répondre.

— Ah ! c'est juste, murmura le fonctionnaire un peu vexé... j'oubliais ce fameux secret.

Il ajouta d'un ton plus bieuveillant, quoique un peu brusque encore :

— Néanmoins, comptez sur moi. Vous travaillerez à mon jardin en attendant... Dans quelque temps, j'ai mon secrétaire qui doit me quitter, vous le remplacerez... Vous jouirez dans cette position d'une liberté relative, et, dans tous les cas, vous vivrez à l'écart des autres bandits dont le commandant vient enrichir ma collection.

Daniel, confus, remercia profondément le commandant et le gouverneur, et se retira à reculons.

— C'est vrai, fit le gouverneur, quand il fut disparu, que ce gaillard-là n'est pas ordinaire.

— Pour moi, c'est un très honnête homme

qui a eu un moment d'absence, dit l'officier.

— Il y en a, parmi ces gredins, qui sont si habiles !

— Oh ! celui-ci est sincère, j'en répondrais.

Le gouverneur secoua la tête.

— Vous n'avez pas pu lui tirer son secret.

— Impossible !... du reste, je n'ai pas insisté.

— Je tâcherai d'être plus heureux, murmura le gouverneur, et si j'arrive à le connaître, j'espère bien qu'on m'en sera reconnaissant...

— Je doute fort que vous réussissiez, répondit le commandant.

— C'est ce que nous verrons.

— Ce gaillard-là n'a pas reculé devant le bain, qu'il pouvait peut-être éviter, pour ne pas dire qu'il est, pour ne pas exposer son nom à une flétrissure, je doute qu'on trouve un moyen de le faire parler...

(A suivre.)

#### BOURSE DE PARIS

Du 14 Juin 1893

3 0/0 . . . . . 98 725

3 0/0 amortissable . . . . . 98 90

4 1/2 . . . . . 106 00

Etude de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

## VENTE

SUR FOLLE ENCHÈRE

En un seul lot

DE

### L'USINE OU MINOTERIE DE BRON

Située commune du Coudray-Macouard.

L'ADJUDICATION aura lieu à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, le Samedi 8 Juillet 1893, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu : 1° d'une clause du procès-verbal d'adjudication ci-après énoncé, et faite par le sieur Davy-Chanvrier, meunier à Bron, adjudicataire, d'avoir justifié de l'acquit des conditions exigibles de l'adjudication, ainsi qu'il résulte d'un certificat dressé par M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, sur la déclaration à lui faite par M<sup>e</sup> NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay ; — 2° et de l'article 733 du Code de procédure civile ;

A la requête de M<sup>e</sup> EUGÈNE NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay, créancier du sieur Davy-Chanvrier,

Pour lequel domicile est élu à Saumur, rue du Marché-Noir, 12, en l'étude de M<sup>e</sup> LE RAY, licencié en droit, avoué près le Tribunal civil, lequel occupera pour lui sur la présente poursuite,

Il sera procédé, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, à la vente sur folle enchère de l'immeuble ci-après,

#### DÉSIGNATION

Commune du Coudray-Macouard (Maine-et-Loire)

#### LOT UNIQUE

1° L'usine ou minoterie de Bron, située sur la rivière le Thouet, fonctionnant à l'eau et à la vapeur, ayant deux roues et neuf paires de meules, montées et organisées d'après le système anglais, avec une machine à vapeur de la force nominative de vingt-cinq chevaux.

Cette minoterie se compose d'un bâtiment nouvellement reconstruit, élevé de cinq étages, y compris le rez-de-chaussée et divisé en deux parties se communiquant.

La première partie, dans laquelle se trouvent les meules et le manège servant à faire de la farine, comprend une grande pièce à chaque étage avec escalier pour exploiter chacun d'eux.

Dans ces pièces se trouvent les élévateurs, arbres de transmission et tous les ustensiles nécessaires à la fabrication de la farine.

La seconde partie, servant au nettoyage du grain, comprend également une pièce à chacun des cinq étages ; dans cette partie se trouvent des élévateurs, chaînes et godets, la trémie à recevoir deux cylindres et tous les ustensiles nécessaires au nettoyage du grain.

Vaste cour au-devant et à côté de ce bâtiment.

2° Une maison, comprenant au rez-de-chaussée une cuisine, une salle à manger, un salon, un bureau, un autre petit salon à la suite sur le bord du Thouet, deux chambres à coucher au premier étage, grenier régnant au-dessus des autres pièces, une écurie et une chambre derrière.

3° Un corps de bâtiment comprenant une chambre à coucher, une cuisine, une remise, trois écuries, grenier au-dessus du tout, le tout nouvellement reconstruit.

4° Une houlangerie et un hangar ou cellier, cour, le tout en un seul tenant, renfermé de murs, contenant quinze ares soixante-dix centiares environ, inscrit au plan cadastral de la commune du Coudray-Macouard, sous les numéros 2684 et 2685, section D, joignant au midi le chemin de Bron à Rimodant, au couchant une voie d'exploitation allant de ce chemin à la rivière.

5° La chaussée de l'usine, deux petites îles attenantes aux petits îlots et terrain en dépendant, le tout contenant environ cinq ares, inscrit au cadastre de la commune du Coudray-Macouard sous les numéros 2682 et 2683, section D, et joignant le Thouet.

6° Une pièce, au même lieu, partie en jardin, nommée le Jardin-du-Moulin, et partie en vigne, nommée le Clos-du-Sabran, contenant en totalité quatre vingt-huit ares soixante-et-un centiares, inscrite au plan cadastral de ladite commune sous les numéros 1833, 1836 et 1837, même section D, et joignant au levant la voie d'exploitation allant à la rivière, au midi le chemin de Bron à Rimodant, au couchant MM. Cholet et Buleau et au nord un passage.

7° Une maison, nommée la Maison-du-Moulin-de-Bron, située au même lieu, près de la maison d'habitation ci-dessus désignée, cour, jardin, vigne, pré, le tout en un seul tenant, compris au plan cadastral de la commune du Coudray-Macouard sous les numéros 2686, 2686 bis et 2687, section D, d'une contenance totale de cinquante-et-un ares, et joignant au midi le chemin de Bron à Rimodant, au couchant un chemin allant de celui de Bron à la rivière.

Ledit immeuble et ses dépendances ont été adjugés au sieur Jean David-Chanvrier, suivant procès-verbal dressé par M<sup>e</sup> NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay, le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré, à la requête de MM. Proust et Bonneau, experts, demeurant à Saumur, agissant comme syndics de la faillite de M. Michel Ecot, ancien banquier à Montreuil-Bellay, et dudit M. Michel Ecot, ledit procès-verbal transcrit au bureau des hypothèques de Saumur, le six août mil huit cent quatre-vingt-douze, volume 1492, numéros 61.

L'adjudication avait été prononcée au profit du sieur Davy, moyennant la somme de vingt-six mille quatre cents francs, outre les charges.

#### MISE A PRIX

Ladite vente sur folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cahier des charges dressé par M<sup>e</sup> NORMAND, notaire, pour parvenir à l'adjudication et dont une expédition sera déposée au greffe du Tribunal civil de Saumur, et, en outre, à la charge des frais de la folle enchère, et sur la mise à prix de dix mille francs, ci..... 10,000

NOTA. Les enchères ne pourront être portées que par avoués exerçant près le Tribunal de Saumur.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M<sup>e</sup> LE RAY, avoué-licencié à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2° Au greffe du Tribunal civil de Saumur, où se trouve déposé une expédition du cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le juin mil huit cent quatre-vingt-treize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

#### A VENDRE

### MAISON

Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>e</sup> FOURCHAULT, notaire, ou à M<sup>e</sup> POTIN, rue de Nantilly.

#### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

ON DEMANDE à acheter d'occasion une BAIGNOIRE pour enfants de 8 à 9 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M<sup>e</sup> BLANCHET, notaire à Angers,

Et de M<sup>e</sup> GOUJON, notaire à Ingrandes-Montrelais.

## ADJUDICATION

PAR LICITATION

Aux enchères publiques,

Le dimanche 2 juillet 1893, à une heure de l'après-midi, en la Mairie d'Ingrandes-sur-Loire,

D'UNE

TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ

Sise à Ingrandes-sur-Loire,

Comprenant :

1° Maison d'habitation, avec 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, distribués de 25 pièces ;

2° Servitudes importantes ;

3° Jardin anglais, vastes serres, jardin d'hiver sur la Loire, jardin potager.

Superficie totale : 57 ares 25 centiares.

Jouissance immédiate.

#### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

### MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 4.

ON DEMANDE une CONCIERGE mariée sans enfants, dont le mari serait employé soit dans les postes, les chemins de fer, le gaz.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris ? Avez-vous des pellicules ? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux méconnus. Résultats inespérés — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans ; M. MACHET, rue Saint-Jean ; M. RENÉ, rue Nationale ; M. DAUBIGNY, coiffeur-darfumeur, 37, rue d'Orléans.

## GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

### IMBERT FILS

Faux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S<sup>te</sup>-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40. Tout est coté verre compris.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 4, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D<sup>r</sup> BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

#### LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>

Rue Jacob, 56, à Paris

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4<sup>o</sup>

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille ; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, papeterie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc. On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

## COFFRE-FORT « ACIER » SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

### HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

